ÉCOLE DES ALIZÉS

Articles scolaires 2023-2024

2e année

Quantité	Description	☑
4	Petits cahiers interlignés de couleurs différentes sans pointillés	
2	Cahiers d'exercices interlignés pointillés 27,6 cm x 21,3 cm	
1	Duo-Tang plastifié avec pochettes et avec attaches (pour les devoirs)	
6	Duo-Tang de couleurs différentes à pochettes avec attaches	
2	Chemises à pochettes	
1	Cartable 2 pouces	
1	Paquet de 10 pochettes protectrices transparentes pour insérer les feuilles	
2	Étuis à crayons en tissu	
2	Stylos bleus	
5	Crayons effaçables à pointe fine	
12	Crayons à mine noire HB 2 Mirado [1 et 2]	
1	Ensemble de 24 crayons à colorier en bois	
1	Ensemble de 12 crayons à colorier en feutre	
1	Taille-crayons avec réservoir solide	
1	Règle métrique de 30 cm	
4	Gommes à effacer blanches [2]	
1	Ciseaux à bouts ronds – droitier ou gaucher	
2	Bâtons de colle, gros format	
1	Couvre-tout pour les arts plastiques, ou une vieille chemise	

Éducation physique :
Espadrilles, culotte courte, t-shirt (ou survêtement), et sac de tissu identifié au nom de l'élève pour ranger les vêtements.
Écouteurs (laboratoire informatique): pour des raisons d'hygiène, l'école ne prête pas d'écouteurs. Cependant, les parents qui le souhaitent peuvent en procurer une paire de leur choix à leur enfant.

[1] Les marques indiquées ne sont qu'à titre indicatif seulement.

[2] Nous vous suggérons d'envoyer ces articles scolaires à l'enseignant(e), dans un sac de style Ziploc identifié au nom de votre enfant. Le matériel non utilisé vous sera retourné à la fin de l'année.

Afin de protéger les manuels scolaires, il est recommandé de les recouvrir.

AIDE-MÉMOIRE

- *Tous les articles doivent être bien identifiés.*
- *Nous vous recommandons de réutiliser les articles de l'an dernier qui ne sont pas brisés.*
- *Pour 2023-2024, les frais exigés des parents seront de 71,50 $. Ils seront à payer à l'inscription du mois d'août prochain* ***via le Portail Parents.***
- *L'agenda scolaire sera remis aux élèves lors de la première journée de classe.*

Liste adoptée au conseil d'établissement du 15 mars 2023